

PUBLICATION IMMÉDIATE

DU CHEMIN À FAIRE POUR AMÉLIORER LE BILAN LIÉ AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

Sherbrooke, le lundi 30 avril 2018 – Chaque année en Estrie, 2 600 personnes sont blessées sur les routes, ce qui entraîne 260 hospitalisations et 35 décès. Le risque d'être blessé ou de décéder d'un accident de la route est plus élevé en Estrie qu'au Québec. C'est ce que dévoile ce troisième rapport de la directrice de santé publique de l'Estrie portant sur les traumatismes non intentionnels liés aux accidents de la route chez les piétons, les cyclistes, les motocyclistes, les passagers et les conducteurs de véhicules.

10 faits saillants tirés du rapport

Constats généraux

- 1- Les taux d'hospitalisation et de mortalité pour accidents de la route, de même que la sévérité des accidents, sont défavorables en Estrie par rapport au reste du Québec.
- 2- Les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen sont plus à risque de blessures graves et de décès par rapport au reste du Québec, mais aussi par rapport aux autres tranches d'âges.
- 3- Le taux d'hospitalisation à la suite d'un accident de la route est deux fois plus élevé chez les Estriens que chez les Estriennes, et est plus élevé chez les hommes de la région comparativement aux hommes de la province.

Moyens de transport

- 4- Il y a deux fois plus de victimes par véhicule immatriculé chez les motocyclistes que chez les occupants d'un véhicule.
- 5- Les cyclistes sont dix fois plus à risque d'être impliqués dans un accident de la route que les occupants d'un véhicule ou les piétons (en fonction du nombre de déplacements). On note une hausse du taux d'hospitalisation chez les cyclistes.
- 6- Les piétons impliqués dans un accident sont trois fois plus susceptibles d'être grièvement blessés ou de décéder que les occupants d'un véhicule ou les cyclistes.

Facteurs de risque

7- Près du tiers des victimes décédées ne portaient pas la ceinture de sécurité.

8- Le tiers des conducteurs d'un véhicule décédés avaient les facultés affaiblies. Cette proportion est de 40 % chez les conducteurs décédés de sexe masculin. Le cannabis (THC) a été décelé chez un conducteur décédé sur cinq.

9- Les occupants d'un véhicule ont 7 fois plus de probabilité d'être grièvement blessés ou de décéder en zone rurale que dans les grands centres urbains.

10- Le taux d'hospitalisation pour les accidents de la route est 40 % plus élevé pour les gens qui habitent dans les communautés les plus défavorisées sur le plan matériel.

Cet ouvrage s'inscrit dans la collection de rapports de la directrice de santé publique de l'Estrie, qui vise à mettre en lumière et à documenter les enjeux propres à des groupes plus vulnérables.

Bien qu'à travers ce rapport la Direction de santé publique ait choisi de mettre l'accent sur les traumatismes non intentionnels, on ne doit pas passer sous silence l'importance des environnements sécuritaires qui favorisent le transport actif comme la marche et le vélo, lesquels améliorent la santé globale de notre population. En d'autres termes, oui il y a les comportements individuels à améliorer (ex. : le port de la ceinture ou du casque) mais aussi l'environnement à aménager de manière sécuritaire (intersections, pistes cyclables, etc.).

Bon nombre des recommandations formulées dans le rapport dépassent les mandats de la santé publique. C'est pourquoi cette dernière interpelle différents partenaires afin qu'ils puissent s'engager dans une stratégie concertée, et ainsi, faire des gains en prévention des traumatismes routiers.